



REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ANSE**

Séance du 27/03/2023

OBJET : Reprise par anticipation des résultats

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 24

Nombre d'exprimés : 26

Date convocation 17/03/2023

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique, salle du Conseil Municipal, le vingt-sept mars deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, sous la présidence de Daniel POMERET, Maire.

Etaient présents :

Daniel POMERET, Jean-Luc LAFOND, Claire ROSIER, Xavier FELIX, Marie-Claire PAQUET, Luc FERJULE, Nathalie HERAUD, Max DURMARQUE, Liliane BLAISE (maire-adjoints)

Christophe MONTANTEME, Marie-Hélène BERNARD, Pascal ANTHOINE, Emmanuelle SCHARFF, Pierre REBUT, Ludivine CHIERICI, Fabrice MORICHON, Roseline MHARI AGOURRAME, Stéphane DUTHEIL, Sandrine TROUSSIEUX, Carine RANSEAU, Christophe DEBIZE, Gilbert PRIGENT, Bruno PONNET, Ouda MECHAIN,

Procurations :

Céline BABUS à Ludivine CHIERICI

Alexis VERMOREL à Xavier FELIX

Excusé

Linda BEGGUI

Karim MOYENIN OUARDI

Didier RICHERD

Géraldine BERNOLLIN Directrice Générale Adjointe des Services assiste au conseil en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

Jean-Luc LAFOND est désigné secrétaire de séance.

Le résultat de l'année 2022 en clôture est de :	+ 1 295 245.16€
<u>Fonctionnement</u> Excédent	1 443 684.02€

Résultat 2022 cumulé avec les résultats antérieurs : 4 572 673.03€

Investissement

Le résultat de l'année 2022 en clôture est de : Déficit 147 838.86€

Résultat 2022 cumulé avec les résultats antérieurs : 1 458 631.11€

Solde positif des restes à réaliser : 61 039.21€

Il est proposé au Conseil d'affecter les résultats de l'exercice 2022 sur le budget primitif 2023 selon le détail précisé ci-dessous :

- en recettes d'investissement (R1068) : 1 500 000.00€
- en recettes de fonctionnement (R002) : 3 072 673.03€
- en dépenses d'investissement (D001) : 86 799.65€
- en recettes d'investissement (R001) : 3 019 670.32€

- Oui l'exposé
- Après en avoir délibéré

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité des membres présents

1°) **ACCEPTE** d'affecter les résultats en réserve sur le budget primitif 2023 :

- en recettes d'investissement (R1068) : 1 500 000.00€
- en recettes de fonctionnement (R002) : 3 072 673.01€
- en dépenses d'investissement (D001) : 86 799.65€
- en recettes d'investissement (R001) : 3 019 670.32€

2°) **CHARGE** Monsieur le Maire de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,
Rendue exécutoire le
Par transmission en Sous-préfecture
et affichage en Mairie.

Le Maire,
Daniel POMERET



Le secrétaire

